

## Zoom sur : l'immobilier et l'éolien

La **valeur d'un bien immobilier** dépend de nombreux critères qui sont constitués à la fois d'**éléments objectifs** (localisation, surface habitable, nombre de chambres...) et **subjectifs** (beauté du paysage, impression personnelle, coup de cœur...).

L'implantation d'un parc éolien peut influencer le caractère subjectif, qui varie d'une personne à l'autre.

Globalement, l'intensification des phénomènes climatiques et une meilleure **prise de conscience** de l'urgence climatique mènent à la conclusion que **l'acceptation sociale de l'éolien** s'améliore. Le nombre de citoyens qui demandent à leurs élus locaux des mesures plus concrètes en faveur de l'environnement, et une politique plus volontariste, est également en pleine expansion.



Des riverains de parcs éoliens en ont une image positive

(Source : Harris Interactive 2018)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des études ont également été faites et confirment cette tendance. L'association Climat Energie Environnement a réalisé une étude « **Evaluation de l'impact de l'énergie éolienne sur les biens immobiliers - Contexte du Nord-Pas-De-Calais 2007-2013** », avec le soutien de l'ADEME et de la Région. Cette évaluation a eu pour objectif de rassembler des données 3 ans avant la construction d'un parc et les 3 années suivantes. Les premiers résultats font état de chiffres satisfaisants puisque l'on ne constate pas de baisse des transactions pour les terrains à bâtir sur une zone totalisant 109 éoliennes sur un périmètre de près de 1600 km<sup>2</sup>.



Marie RICH

Chef de projets éoliens  
contact-france@enertrag.com



ENERTRAG

Cap Cergy  
4-6 rue des Chauffours  
95015 Cergy-Pontoise  
TÉL : 01 30 30 60 09



SITE INTERNET

[www.france.enertrag.com](http://www.france.enertrag.com)



# BULLETIN D'INFORMATION

## N°2

Janvier 2021



## PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE SAINT-MAXIRE



Toute l'équipe a hâte de vous rencontrer dès début 2021 dans le cadre de la première permanence publique !

Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année.

*Que 2021 soit une année riche en succès et collaborations.*

## Permanence publique

### Qu'est-ce qu'une permanence publique ?

Un moment de rencontre et d'échanges entre porteurs de projets et riverains. Plusieurs représentants de la société ENERTRAG seront présents autour d'ateliers d'informations pour vous faire découvrir et comprendre le monde de l'éolien et le déroulement du projet sur votre commune.

Enertrag vous invite à sa première permanence publique sur votre territoire qui prendra place sur une durée de deux jours :

### Quand ?

- le **vendredi 22 janvier 2021** de **17h30 à 19h30**
- le **samedi 23 janvier 2021** de **10h à 12h**

### Où ça ?

- Dans la **salle des fêtes** de Saint-Maxire.

Cette première permanence publique sera l'occasion de nous présenter personnellement ainsi que la manière et la philosophie de travail de notre société. Nous verrons ensemble les raisons de notre présence sur votre territoire et ce sera également l'occasion de découvrir ensemble la zone d'étude du projet.

**ENERTRAG**  
Une énergie d'avance

contactez-nous à l'avance !  
possibilité de  
**RDV**  
individuel

**PERMANENCE PUBLIQUE**  
**SALLE DES FÊTES DE SAINT-MAXIRE**

**PROJET ÉOLIEN DE SAINT-MAXIRE**

**PERMANENCE :**  
**vendredi 22 janvier**  
17h30-19h30  
**samedi 23 janvier**  
10h-12h

Nous vous accueillons à n'importe quel moment sur ces créneaux